

# QUEL DROIT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL APRÈS LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 ? COLLOQUE EN HOMMAGE À LAURENT VOGEL

Institut de sociologie  
**SALLE DUPRÉEL**  
9.00 | 17.30

OCTOBRE 2021  
**15**



Avenue Jeanne 44  
1<sup>er</sup> étage  
1050 Bruxelles

Inscriptions :  
<https://droit-public.ulb.be>  
ou scannez le QR code



## PRÉSENTATION

Ce colloque en hommage à Laurent Vogel poursuit un double objectif : d'une part, faire le bilan de notre droit de la santé au travail tel qu'il a été mis en œuvre lors de la pandémie de la Covid-19 et, d'autre part, tirer les leçons de cette mise en œuvre en proposant des pistes d'amélioration de l'effectivité de ce droit.

Le colloque a pour objet de discuter de façon approfondie de quatre thématiques capitales pour l'évolution du droit de la santé au travail : le rôle de l'Europe, l'approche contentieuse du droit du bien-être au travail, les inégalités de genre et de classe et enfin, la démocratie au travail. Ces thématiques sont également chères à Laurent Vogel. Une table ronde est prévue pour chaque thématique, après un à plusieurs exposés permettant d'orienter les discussions qui s'ensuivront.

9h00 Accueil des participants

9h15 Introduction de la journée : **DANIEL DUMONT** (ULB)

### AXE 1

#### QUEL RÔLE POUR L'EUROPE EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL ?

09h30 La législation européenne relative à la santé et à la sécurité au travail et les pandémies : pistes d'amélioration possibles, **TONY MUSU** (ETUI)

►► Table ronde avec **SARA MATHIEU** (députée européenne), **STEFAN OLSSON** (Commission européenne) et **CLAUDE ROLIN** (ancien député européen)

10h30 Pause

### AXE 2

#### QUELLE APPROCHE CONTENTIEUSE DU DROIT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ?

10h50 Renforcer le contentieux stratégique en matière de santé au travail, **JEAN-FRANÇOIS NEVEN** et **SOPHIE REMOUCHAMPS** (ULB)

Le difficile accès au droit de la réparation pour les victimes du travail en France : l'épreuve de la construction des preuves, **ARZHELENN LE DIGUERHER** et **ANNE MARCHAND** (Université Sorbonne Paris Nord, France)

►► Table ronde avec **AUDE CEFALIELLO** (ETUI), **YOUSSEF EL OTMANI** (CSC) et **NADINE MEUNIER** (avocate générale à l'auditorat général de Bruxelles)

12h30 Pause lunch

### AXE 3

#### QUELS REMÈDES AUX INÉGALITÉS DU GENRE ET DE CLASSE RENCONTRÉES EN DROIT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ?

13h30 Katherine Lippel et la santé des travailleuses et des travailleurs durant la pandémie de la Covid-19 : quelle effectivité de quels droits? **ANNIE THÉBAUD MONY** (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, France)

La santé au travail dans le secteur des titres-services : état des lieux et réflexions sur l'effectivité des droits des travailleurs et travailleuses après la pandémie de la Covid-19, **ANAÏS MOONS** (ULB)

►► Table ronde avec **GAËLLE DEMEZ** (CSC), **JEAN JACQMAIN** (Conseil de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes — ULB) et **CAROLINE VERDOOT** (FGTB)

15h00 Pause

### AXE 4

#### QUELLE DÉMOCRATIE POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL ?

15h15 La démocratie au travail, enjeu majeur de santé, **THOMAS COUTROT** (Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, France)

Mesurer l'effectivité du droit de la santé au travail à travers les organes de la concertation sociale pendant la pandémie de la Covid-19, **VANESSA DE GREEF** (ULB)

Démocratiser le travail : argumentaire et propositions concrètes par le prisme de la santé au travail, **ELISE DERMINE** (ULB)

►► Table ronde avec **KRIS DE MEESTER** (FEB), **JEAN FANIEL** (CRISP), **VALÉRIE JADOUL** (FGTB SETCA-BHV) et **ESTEBAN MARTINEZ GARCIA** (ULB)

## CLÔTURE

16h45 Discours du Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail, **PIERRE-YVES DERMAGNE**

17h00 Conclusions par **LAURENT VOGEL** (ULB)